



Paris, le 19 octobre 2009

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

DCNS affiche clairement l'avenir de l'emploi au sein du Groupe

Un accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) vient d'être signé au sein de DCNS avec trois organisations syndicales représentatives. Cette initiative permet à chaque collaborateur d'avoir une visibilité à moyen terme sur l'évolution de son métier et de préparer en conséquence son parcours professionnel. Parallèlement, cet accord permet au Groupe de préparer les compétences nécessaires au déploiement de sa stratégie en anticipant la gestion de ses ressources humaines.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences apporte aux collaborateurs les informations dont ils ont besoin pour développer leur savoir-faire et préparer leur avenir professionnel. L'objectif est de permettre à chacune et chacun des 12 000 salariés de DCNS de connaître précisément l'évolution de leur emploi en fonction des évolutions technologiques et économiques, tout en prenant en compte la situation démographique de leur métier dans leur propre établissement.

« La force de cet accord négocié avec les représentants du personnel est d'apporter une réponse globale aux préoccupations concrètes de nos collaborateurs en matière de compétences et d'emploi », déclare Hervé Dufoix, Directeurs des Ressources Humaines du groupe DCNS. « Ainsi, la démarche GPEC permet de maintenir et développer au profit de nos clients les compétences nécessaires à la conception, la réalisation et la maintenance des systèmes navals et des navires armés, ainsi que de nos nouvelles activités comme le nucléaire civil. »

Les évolutions de chaque métier ont été analysées par des responsables opérationnels, d'une part sur le plan des compétences, et d'autre part en tendance – à la hausse, stables ou en baisse. Elles feront l'objet d'un examen régulier avec les représentants du personnel au sein d'un « Observatoire Paritaire des Métiers ». La cartographie complète et détaillée de l'évolution des emplois est accessible à chaque collaborateur sur l'Intranet du Groupe.

L'engagement a été pris de renforcer les compétences, notamment par une politique active d'alternance – le nombre d'alternants est supérieur à 3% de l'effectif du Groupe – et de recruter en contrat à durée indéterminée une proportion significative d'entre eux.

Pour les emplois sensibles, ceux pour lesquels est anticipée une tendance à la baisse dans les années qui viennent, de nombreuses passerelles et des formations vers des emplois stables ou en développement ont été identifiées. L'accord prévoit un conseil personnalisé à ceux qui en ont besoin. Il facilite la mobilité entre sites en améliorant les conditions de celle-ci.

Contacts Presse

Marie-Laure Belle

+ 33 (0)1 40 59 52 79

+ 33 (0)6 61 77 73 97

marie-laure.belle@dcnsgroup.com

Emmanuel Gaudez

+ 33 (0)1 40 59 55 69

+ 33 (0)6 61 97 36 63

emmanuel.gaudez@dcnsgroup.com

Toutes les images disponibles sur le site

www.dcnsgroup.com



De plus, chaque collaborateur positionné sur un emploi sensible et non mobile vers un autre site de DCNS, pourra, s'il souhaite accéder à un emploi dans une autre entreprise de sa région, revenir au sein de DCNS jusqu'à 2 ans après sa prise de poste chez son nouvel employeur.

L'accord GPEC comprend également un important volet senior principalement dédié à la transmission des savoirs. Les collaborateurs les plus expérimentés peuvent accomplir des missions de consultant ou de tutorat dans cette optique. L'accord organise les entretiens de transmission des savoirs entre les générations.

Enfin, dans le cadre de cette politique est créé un Institut des Métiers du naval et du nucléaire dont l'enjeu majeur est d'assurer l'acquisition et la pérennité des connaissances des métiers du Groupe. Cet institut sera progressivement ouvert aux partenaires et sous-traitants de DCNS, dans les bassins d'emplois du Groupe.

DCNS en bref

Le groupe DCNS est un acteur européen de tout premier plan sur le marché mondial des systèmes navals de défense. Il conçoit, réalise et maintient en service des bâtiments de surface, des sous-marins, ainsi que des équipements et systèmes spécifiques de haute technologie. Parallèlement, il tire parti de la richesse des savoir-faire de ses équipes et de ses moyens industriels pour se développer sur de nouveaux marchés : l'énergie (nucléaire civil et énergies marines renouvelables) et les services. Attentif aux enjeux de développement durable, le groupe DCNS est l'un des premiers de son secteur d'activités à avoir été certifié ISO 14001. Il compte environ 12 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros.